



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Subvention CCAS 2018

DEL-2018-014

Numéro de la délibération : 2018/014

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/02/2018

Date de convocation du conseil : 13/02/2018

Date d'affichage de la convocation : 13/02/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Hervé JESTIN

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence LORANS par M. Loïc BURBAN, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Étaient absents : M. Paul LE GUERNIC, M. Eric SEGUET.

Subvention CCAS 2018

Rapport de Yann LORCY

La commune de Pontivy verse tous les ans une subvention d'équilibre de la section de fonctionnement au CCAS.

Compte tenu des éléments comptables transmis par le CCAS, la subvention globale nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 465 000 € pour 2018.

Nous vous proposons :

- de verser une somme de 465 000 € au CCAS au titre de l'année 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 20 février 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**